

Comité Technique Ministère de l'Agriculture et de l'Alimentation

27/09/2019

A l'habitude, vous trouverez sur le site du SNETAP-FSU les points qui concernent l'enseignement ainsi que la partie de l'intervention FSU concernant ce secteur.

Le ministre de l'Agriculture a présenté en **CTM Budget** son Projet de Loi de Finances 2020 avant d'aller rejoindre le Conseil des ministres.

Le Ministre aborde de manière générale, les points ci-dessous :

- Loi EGALIM :

La loi EGALIM n'a pas encore porté ses fruits. Pour le Ministre, cette situation n'est pas très bonne et le ministère doit répondre par des réponses budgétaires et politiques.

- Nouvelle PAC :

Un budget de la PAC qui va baisser avec le départ des britanniques.

- Paiement des aides :

Le retard des paiements des aides PAC au niveau de la DDT en DRAAF et à la ASP a été rattrapé.

- Le Brexit :

Un sujet préoccupant sur l'aspect politique et relations économiques entre les britanniques et l'union européenne. Mais aussi préoccupant pour l'alimentation en générale et pour les postes et le statut des agents.

- La transition agro-écologique :

Le gouvernement en appel de ces vœux et le Ministère de l'Agriculture le met en place.

- Quasiment 20 milliards qui sont donnés à l'agriculture française :

Pour le Ministre ce budget va refléter la capacité du Ministère à être sur tous les fronts. Il considère que le budget augmente « un peu »... +4 % en autorisation d'engagements, +1 % en crédit de paiements. Auquel il précise qu'il faut ajouter le co-financement européen.

Pour le ministre, ce sont quasiment 20 milliards qui sont donnés à l'agriculture française :

- 4,8 milliards du Ministère,
- 9,7 à 10 milliards issus de la PAC,
- près de 2 milliards sur la fiscalité,
- près de 5 milliards sur la réduction des cotisations sociales.

Pour le Ministre, il y a 3 priorités dans ce budget :

- la transition écologique et le développement rural :

620 millions au titre des contre parti nationale des aides PAC

Le fond avenir bio qui est maintenu à 8 millions d'euros en 2020 et 2021 (4 millions d'euros en 2017 et 2018).

Les ICHN qui sont maintenues à 284 millions.

Près de 200 millions versés en 2019 sur le fond de calamité (lié aux aléas climatiques et économiques).

Le maintien des fonds dédié à l'outremer et au secteur forestier.

- la maîtrise de la sécurité sanitaire :

La volonté du gouvernement et du Ministère est de garantir le plus haut niveau de qualité possible de notre alimentation.

Le président de la République a demandé au ministre de l'Agriculture de lancer au niveau européen une force européenne sanitaire. Un travail qui va être mené dans les mois qui viennent.

27 millions d'euros supplémentaires dans ce domaine.

Le Ministre précise que toutes les politiques sont poursuivis comme ECOPHYTO2, le Programme National d'alimentation, et le Plan éco-antibio.

Ce seront 570 millions d'euros seront consacrés au total pour garantir ce niveau.

- préparer le monde rural à l'avenir :

C'est la formation, 1,8 milliards d'euros seront consacré à l'enseignement supérieur et la recherche. Un budget en augmentation de 0,7 %.

Pour le Ministre, concernant les effectifs :

Ce budget contribue au redressement des finances publiques.

Il affirme que dans les services centraux, régionaux et les DDT, la réduction des emplois est identique à 2019 (130 emplois). Les services en charges de l'instruction de la PAC pourront bénéficier d'un renfort de 100 ETP cette année.

Dans le secteur sanitaire, il est prévu 320 agents supplémentaires pour faire face à un BREXIT sans accord .;185 agents ont été recrutés en 2019 pour les contrôles liés à l'importation. Il se doit d'assurer la continuité du service public et sera très attentif à la situation des agents, notamment à leurs conditions de travail. Dans l'hypothèse de la mise en oeuvre de ce dispositif, des bilans seront régulièrement organisés dans le cadre du CHSCTM et des CHSCT locaux.

L'enseignement technique supportera une réduction de 60 postes.

Pour le Ministre, la réforme de l'état :

Le président de la République a la volonté de poursuivre la transformation de l'action publique dans une logique de forte proximité avec l'utilisateur.

95 % des effectifs exercent leur activité en dehors de Paris. Le Ministre explique qu'il n'envisage pas de délocalisation importante, car 99 % des décisions individuelles qui sont prises sur le terrain. Pour le Ministre, l'objectif est d'atteindre 100 %.

SNUITAM-FSU

DRAAF - 15 avenue de Cucillé 35047 RENNES Cedex 9

Tél : 02 99 28 22 99

www.snuitam-fsu.org

snuitam@snuitam-fsu.org



Le Ministres a des propositions à faire pour continuer cette transformation :

- renforcer l'expertise disponible en région en matière d'ingénierie territoriale : des ingénieurs et inspecteurs généraux expérimentés vont rejoindre les DRAAF grâce à un transfert de poste du CGAER.

Pour le Ministre, il faut :

- que des gens de Paris amènent de l'ingénierie et de la compétence dans les territoires.
- lutter contre les doublons qui demeurent parfois dans la gestion de certaines procédures.
- déconcentrer les actes de gestion individuels (SRH).
- rechercher des synergies entre les opérateurs de moins de 100 agents, pour voir comment les faire évoluer et collaborer.

Le Ministre a demandé à la Secrétaire Générale de travailler sur les sujets suivants (circulaire du Premier ministre du 5 juin 2019 relative à la transformation des administrations centrales et aux nouvelles méthodes de travail) :

- conforter l'expérience en terme de prospective,
- tirer partie de la révolution numérique,
- mieux anticiper l'avenir.

Point sur l'Organisation Territoriale de l'Etat :

Concernant les Secrétariats Généraux Commun, il pense que cette mutualisation, mise en commun, peut être source de gain et d'efficacité dans nos territoires. Il n'est pas pessimiste !

La mission inter-inspection sur le contrôle sanitaire des aliments sera rendue en octobre 2019, l'objectif est de réorganiser la police de l'alimentation pour apporter aux Français d'avantage de garantie en France et au niveau européen.

Concernant la gestion du FEADER, deuxième pilier de la PAC, il faut pour le Ministre une politique nationale et un cadre national. Sur le principe, les mesures surfaciques sont de la compétence de l'Etat et les non-surfaciques des conseils régionaux. L'état récupérerait les MAEC. Pas d'arbitrage définitif, car il y a encore discussions avec les régions et le gouvernement.

La loi de la transformation de la fonction publique :

Le Ministre veut avancer sans renoncer à la contribution des organisations syndicales sur la fluidité des procédures qui pourront être faite. Il ne veut pas recréer des rigidités !

Concernant l'ONF :

Le Ministre trouve que ce n'est pas simple de trouver une personne de qualité pour diriger l'ONF : réorganisation de l'équipe de direction, repenser les missions. Pour le Ministre, c'est un organisme public qui le restera !

SNUITAM-FSU

DRAAF - 15 avenue de Cucillé 35047 RENNES Cedex 9

Tél : 02 99 28 22 99

www.snitam-fsu.org

snuitam@snuitam-fsu.org



Sur les évolutions salariales :

La masse salariale en 2020 sera augmentée de 1,6 millions d'euros liée notamment à la PPCR.

Sur le plan de requalification :

Concernant le plan de requalification, le ministre a porté la demande pour les agents de la catégorie C vers la catégorie B, et les agents de la catégorie B vers la catégorie A des filières administratives, techniques et de formation recherche.

Ce plan sur 4 ans sera de 100 chaque année pour le passage de C en B et 60 chaque année pour le passage de B en A. Ceci a été validé par le « guichet unique ».

Par manque de temps, le Ministre a, suite aux déclarations liminaires de certaines organisations syndicales, et aux deux déclarations intersyndicales (sur le BREXIT et l'alerte sur la forêt française), proposé aux organisations syndicales n'ayant pu faire leur déclaration liminaire de les rencontrer.

Pour résumer : Le Ministre croit que les agents y croient ! Et pour lui, les agents croient en notre Ministère et il croit en ces agents ! Oui effectivement Monsieur le Ministre beaucoup de croyance dans votre politique et des moyens loin d'être à la hauteur !

Pour la FSU, ce budget confirme l'orientation de casse de la fonction publique et des services publics de ce gouvernement et ce sont les agents qui vont trinquer (restructuration, réorganisation des services, suppressions des effectifs, surcharges du travail

Vos représentants du personnel SNUITAM-FSU :

Olivier SANTOUL : olivier.santoul@agriculture.gouv.fr

Sylvie GUILLOU : sylvie.guillou@agriculture.gouv.fr